

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 50 (2023)
Heft: 4

Rubrik: Swiss Community

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Revue Suisse»: vol de données relatives aux adresses d'envoi

Comme déjà annoncé par l'intermédiaire des sites internet du DFAE et de l'OSE en juin dernier, l'imprimerie suisse Vogt-Schild chargée de l'impression et de l'envoi de la «Revue Suisse», le magazine destiné aux Suisses de l'étranger, a été victime d'une attaque informatique.

L'imprimerie suisse Vogt-Schild qui se charge de l'impression et de l'envoi de la «Revue Suisse», le magazine destiné aux Suisses de l'étranger, a été victime d'une attaque informatique.

Dans ce cadre, une partie non déterminée des adresses d'envoi de la «Revue Suisse» de mars 2023 ont été dérobées. Les données volées comprennent, selon le mode d'envoi de la «Revue Suisse», soit les adresses électroniques, soit les noms, prénoms et adresses postales des destinataires. Aucune autre information personnelle ne se trouve en possession de Vogt-Schild pour l'envoi de la «Revue Suisse». Ce dernier a pris des mesures supplémentaires pour renforcer la sécurité de son infrastructure informatique et a déposé une plainte pénale. Dans l'intervalle, les autorités fédérales compétentes en matière de protection des données et de lutte contre la cybercriminalité ont été informées.

À titre de rappel, il est recommandé à toute personne de changer régulièrement ses mots de passe et idéalement de recourir à une authentification à deux facteurs.

Pour toutes questions liées à la cybersécurité, des informations complémentaires importantes se trouvent sur le site web du Centre national pour la cybersécurité NCSC : revue.link/ncsc

Une aide pour trouver une formation en Suisse

Les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger reçoivent auprès d'educationsuisse des conseils personnalisés sur la thématique de la « formation en Suisse ».



Des informations sur le thème « formation en Suisse » sont disponibles en plusieurs langues.

Photo Anja Lötscher

Chaque année, les collaboratrices d'educationsuisse reçoivent de nombreuses demandes de Suissesses et Suisses de l'étranger ou de leurs parents et amis en Suisse. La plupart des questions concernent les possibilités de bourses et les études universitaires. Mais educationsuisse reçoit aussi des questions très variées sur la formation professionnelle, la recherche d'une place d'apprentissage, le logement, les assurances ou les connaissances linguistiques requises. Ce qui apparaît souvent : en raison du coût de la vie plutôt élevé en Suisse, le financement d'une formation peut poser un problème, mais il y a toujours une solution.

Le service spécialisé d'educationsuisse offre gratuitement des conseils et un soutien dans la recherche de solutions de formation appropriées :

- Information sur les différentes formations comme des études universitaires ou une formation professionnelle
- Information sur les questions spécifiques concernant les conditions d'admission, connaissances linguistiques requises, délais d'inscription, logement, assurances, etc.
- Conseils personnalisés sur place à Berne ou online autour du thème de la formation

- Conseils pour le choix de la profession ou des études en collaboration avec un Office pour l'orientation professionnelle et universitaire (entretien payant)
- Assistance pour la demande d'une bourse d'études cantonale et suivi du dossier
- Aide financière (bourses d'études/prêts) d'educationsuisse et d'autres fondations privées

Les collaboratrices d'educationsuisse parlent français, allemand, italien, espagnol et anglais. Elles seront ravies de vous aider et de répondre à vos questions sur la thématique « La formation en Suisse » par e-mail, au téléphone, sur place à Berne ou par Skype.

RUTH VON GUNTEN, EDUCATIONSUISSE



educationsuisse
Alpenstrasse 26
3006 Bern, Suisse
+41 31 356 61 04
info@educationsuisse.ch
educationsuisse.ch



L'e-voting moderne «est sans comparaison la meilleure de toutes les solutions envisagées jusqu'ici»

Dans le débat politique sur le vote électronique, les questions de sécurité figurent au premier plan. Il en a été de même lors de la rencontre entre l'intergroupe parlementaire «Suisse de l'étranger» et le Chancelier fédéral Walter Thurnherr, initiée par l'Organisation des Suisses de l'étranger.

MARC LETTAU

En mai, près d'un mois avant les votations populaires du 18 juin 2023, des membres du Conseil national et du Conseil des États et le Chancelier fédéral Walter Thurnherr se sont penchés sur le vote électronique. Le moment tombait à pic, car le 18 juin, le nouveau système de vote électronique développé par La Poste suisse faisait l'objet d'un tout premier essai dans les cantons de Bâle-Ville, de Saint-Gall et de Thurgovie. Désormais, les résultats sont clairs: le système a réussi sa mise à l'épreuve (voir p. 9). Au moment de la rencontre de l'intergroupe parlementaire «Suisse de l'étranger» initiée par l'Organisation des Suisses de l'étranger, la question était toutefois encore ouverte.

Néanmoins, le Chancelier fédéral était déjà très confiant. «Il est vrai», a-t-il concédé lors de la rencontre, «que beaucoup de temps s'est passé depuis le gel des derniers essais d'e-voting en 2019». Mais selon lui, cette période n'a pas servi à rien: «Elle a permis de revoir le système de fond en comble, de tenir compte des critiques concernant les essais passés et de mettre sur pied un accompagnement scientifique.» De plus, a noté Walter Thurnherr, les exigences techniques liées à l'e-voting ont également été renforcées. Les mécanismes de contrôle intégrés, en particulier, sont fiables au-

jourd'hui. On peut vérifier si une voix a été enregistrée correctement dès que le vote électronique a eu lieu.

Certains étaient sceptiques, et le sont toujours. Ainsi, lors de la rencontre, le conseiller national Jean-Luc Addor (UDC, VS) a proposé de résoudre le problème incontesté des citoyens de la «Cinquième Suisse» «de manière progressive et partielle», par exemple en leur envoyant leurs documents de vote par voie électronique (avec un retour du bulletin par courrier postal). Le Chancelier fédéral lui a opposé qu'une telle «pré-expédition» serait fragile, vulnérable et poserait moult problèmes. «Le système d'e-voting qui existe à présent», a-t-il souligné, «est sans comparaison la meilleure de toutes les solutions envisagées jusqu'ici». Raison pour laquelle, à la fin, il se pose toujours la même question: «Pourquoi ne pas miser sur ce procédé sûr?»

Walter Thurnherr estime aussi que ce système de vote électronique est meilleur et plus sûr que l'idée émise par le conseiller national Andri Silberschmidt (PLR, ZH), qui consiste à acheminer le bulletin de vote par courrier diplomatique. Et il conclut: «Ce système moderne d'e-voting est bien plus sûr que le vote par courrier auquel nous nous fions, et plus sûr que les applications d'e-banking ordinaires que nous utilisons tous les jours.»

Elisabeth Schneider-Schneider (Le Centre, BL), coprésidente de l'intergroupe parlementaire, a fait remarquer que



Walter Thurnherr: «Pourquoi ne pas miser sur ce procédé sûr?»

Photo Danielle Liniger



La discussion s'est tenue au Palais fédéral, mais la suite des opérations en matière d'e-voting est à présent l'affaire des cantons.

Photo Danielle Liniger

l'extension du nouvel essai d'e-voting à d'autres cantons ne dépendait pas des autorités fédérales. Les votations sont organisées par les cantons, a-t-elle noté, et par conséquent la décision leur revient. Elle rejoint le Chancelier fédéral sur un point: si les Suisses de l'étranger faisaient part de leur intérêt pour le vote électronique à leurs cantons, ils les mettraient ainsi sous pression et pourraient accélérer les choses.

Walter Thurnherr, pour sa part, a souligné que la Chancellerie fédérale n'exercerait aucune pression sur les cantons. La décision de participer à de nouveaux essais de vote électronique n'appartient qu'à eux: «Nous ne nous livrons à aucune pression ou propagande, mais veillons à la transparence de l'information».

Des moniteurs et monitrices qualifiés pour des camps de vacances réussis

Les camps de vacances permettent aux enfants de faire le plein d'expériences et de souvenirs. Et pour que ces souvenirs soient positifs, chaque camp a besoin de moniteurs qualifiés. Nous vous proposons ici un bref aperçu du cours de formation de cette année.

Cette année aussi, le cours de formation J+S commun de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE) et du Service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) s'est déroulé à Pâques. J+S est l'acronyme de «Jeunesse+Sport», le programme national d'encouragement du sport de la Confédération. Ces cours, qui durent neuf jours, préparent et forment les futurs moniteurs des camps de vacances d'été.

Constituer des équipes de moniteurs qualifiés est essentiel pour les camps d'été de l'OSE et de la FESE. Il faut savoir que tous les organismes qui proposent et organisent des camps de vacances d'été en Suisse doivent remplir certains critères de J+S. Il faut, par exemple, qu'il y ait au moins un moniteur compétent, ayant effectué le cours de formation «sport de camp/trekking», pour douze participants. «Sport de camp/trekking» désigne la catégorie de sport dont relèvent nos camps d'été.

Cette année, le cours de formation a surtout porté sur la préparation et la réalisation d'un programme, l'attention aux besoins des enfants et des adolescents ainsi que la responsabilité des moniteurs. Les futurs moniteurs ont aussi acquis des connaissances spécifiques sur le type de sport concerné, telles que la planification de randonnées, la lecture de cartes ou le montage sûr et correct d'une tente.

Ces quelques jours de cours sont bien remplis, et donc relativement longs: ils ont débuté tous les matins à 9 h 00 pour s'achever rarement avant 22 h 00. Cette formation intensive a ceci d'unique qu'elle permet aux futurs moniteurs d'acquérir des connaissances théoriques, mais aussi de les mettre directement en pratique. Ainsi, répartis en groupes, ils ont planifié et organisé leur propre cours de sport et leur propre randonnée. Tous ont ainsi pu se rendre compte sur le terrain des possibilités et des difficultés, réfléchir aux mesures de sécurité nécessaires et les appliquer immédiatement.

D'autres sujets ont également fait appel à la matière grise des futurs moniteurs. Concrètement, il leur a été demandé de se pencher sur différents styles de communication et de conduite et de réfléchir aux interactions sociales. Ils ont également pu aborder, de manière ludique, le thème de la gestion de l'in-



Chaque équipe de moniteurs se cimente aussi par la confiance et la fiabilité, même quand il s'agit de faire des acrobaties. Photo DR

terculturalité. Enfin, les futurs moniteurs ont appris à gérer les participants au comportement «problématique».

Chaque formation permet aussi de plonger dans l'atmosphère d'un camp. Ainsi, nous avons fait la cuisine autour du feu de camp, découvert de nombreux nouveaux jeux et passé une nuit sous tente. Pour beaucoup, cette expérience a été le moment fort des neuf jours de cours.

Tous ces apprentissages et ces expériences aident les jeunes moniteurs à établir des programmes de qualité pour les camps

de vacances d'été et à prendre les bonnes décisions en matière de sécurité. Grâce au cours de formation de cette année, nous pouvons désormais compter sur de nouveaux moniteurs qualifiés, qui mettront en pratique leur savoir-faire au camp d'été et seront un renfort efficace pour l'équipe de moniteurs.

Il est également réjouissant de constater que les moniteurs se limitent rarement à cette seule formation. Tous les deux ans, ils effectuent un cours de rafraîchissement afin de conserver leur reconnaissance J+S et suivent en outre souvent d'autres formations qui sont importantes pour les camps de vacances.

ISABELLE STEBLER (FESE) ET FABIENNE STOCKER (OSE)

Donnez-nous votre avis!

Le Service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger souhaite mieux répondre encore aux attentes des jeunes Suisses de l'étranger. C'est la raison pour laquelle il lance un sondage sur ses activités et ses offres. Nous proposons ce sondage dans l'objectif de renforcer de manière stimulante les liens des jeunes avec la Suisse. Merci de bien vouloir nous consacrer 15 minutes pour remplir le questionnaire!

Le sondage s'adresse en particulier aux jeunes de 15 à 25 ans ainsi qu'aux adultes qui connaissent des jeunes Suisses de l'étranger intéressés par nos offres.

FABIENNE STOCKER, SERVICE DES JEUNES DE L'OSE



Revue.link/umfrage

Après le succès de son premier webinaire, l'OSE en prévoit d'autres

Le premier webinaire organisé par l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), en collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), la Caisse suisse de compensation (CSC) et Soliswiss, qui s'est tenu en février, était consacré à un sujet important: la retraite à l'étranger et l'AVS. En effet, le nombre de retraités suisses qui vivent à l'étranger augmente chaque année d'environ 3 %. Dans leurs interventions, Michel Malizia (DFAE), Philippe Girard et Susan Flückiger (CSC) ainsi que Nicole Töpferwien et Isabelle Baur (Soliswiss) se sont penchés sur différents aspects de ce sujet complexe. Le webinaire a rencontré un vif succès, puisque plus de 500 Suisses de l'étranger y ont participé dans le monde entier.

Le webinaire a été enregistré et peut être consulté en tout temps pour les informations qu'il contient sur [revue.link/webinar](#).

En raison de l'écho tout à fait positif rencontré par ce webinaire, l'OSE a décidé d'en organiser d'autres, qui seront consacrés à des sujets intéressants la communauté des Suisses de l'étranger. Ainsi, un webinaire dédié à la planification successorale pour les Suisses de l'étranger a été organisé le 13 juin 2023, à nouveau en collaboration avec le DFAE.

Actuellement, les webinaris suivants sont prévus:

20. septembre 2023:

webinaire sur le service militaire pour les Suisses de l'étranger

(voir également notre article ci-contre à ce sujet)

17. octobre 2023:

webinaire sur le thème des banques

13. décembre 2023:

webinaire sur les assurances sociales et les assurances-maladie

Avec ces webinaris, l'OSE entend apporter une contribution à l'information durable de la communauté des Suisses de l'étranger. Vu le succès rencontré par ce format, l'OSE prévoit de continuer à le développer l'an prochain.

STEPHANIE LEBER, OSE

«Devrai-je accomplir mon service militaire à mon retour en Suisse?»

Question: «Je vis en France et je possède un passeport français et un passeport suisse. Âgé de 18 ans, je vais bientôt commencer des études et j'envisage de déménager en Suisse pour ce faire. Devrai-je accomplir mon service militaire à mon retour en Suisse?»



L'entraînement est au programme même à l'école de recrues suisse. Ici, des recrues à Colomber (NE). Photo Keystone

Réponse: En Suisse, tous les hommes suisses sont en principe astreints au service militaire. Pour les femmes suisses, en revanche, ce service est facultatif. Les obligations militaires commencent l'année où la personne astreinte atteint l'âge de 18 ans. Le recrutement s'effectue jusqu'à 25 ans. L'école de recrues doit être suivie au cours de l'année suivant le recrutement.

En tant que Suisse de l'étranger, vous êtes libéré – en temps de paix – du recrutement et du service militaire obligatoire aussi longtemps que vous demeurez à l'étranger. Cependant, si vous revenez en Suisse pour y faire des études et, par conséquent, pour un séjour de plus de trois mois, vous serez recruté et devrez accomplir votre service militaire si vous êtes considéré comme apte au service. Vous êtes tenu de vous annoncer auprès du commandement d'arrondissement cantonal compétent dans les 14 jours suivant votre arrivée en Suisse.

Vous pouvez remplacer votre service militaire par un service civil. Les hommes qui n'effectuent ni service militaire, ni service civil doivent s'acquitter d'une taxe financière, la taxe d'exemption de l'obligation de servir. Vous devez la payer même si vous ne rentrez en Suisse qu'après votre 25^e anniversaire, et au plus tard jusqu'à l'âge de 37 ans révolus.

En principe, les binationaux sont eux aussi astreints au service militaire. Cependant, ceux qui peuvent prouver qu'ils possèdent la nationalité d'un autre État et qu'ils y ont accompli leurs obligations militaires ou le service de remplacement sont exemptés de l'obligation de servir en Suisse. La Suisse a conclu des accords bilatéraux sur le service militaire des binationaux avec plusieurs pays, notamment avec la France. Dans votre cas, vous avez le choix d'effectuer votre service militaire en France ou en Suisse et serez ainsi exempté de l'obligation de servir et de vous acquitter de la taxe d'exemption dans l'autre pays.

STEPHANIE LEBER, SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

Si vous avez des questions au sujet des obligations militaires des Suisses de l'étranger, contactez le service suivant:

Commandement de l'Instruction
Personnel de l'armée
Domaine Application du droit et directives
Rodtmattstrasse 110, 3003 Berne
Téléphone +41 800 424 111,
e-mail: personelles.persa@vtg.admin.ch,
site web: www.vtg.admin.ch

Le 20 septembre 2023, l'Organisation des Suisses de l'étranger organisera également un webinaire consacré au service militaire (voir texte ci-contre). La participation est gratuite.

Débat: Carl Lutz et l'Holocauste

Lorsqu'elle était enfant, la Bernoise Agnes Hirschi a échappé à l'Holocauste en Hongrie grâce à l'aide de celui qui deviendrait son beau-père, le diplomate Carl Lutz. Aujourd'hui, elle se bat sans relâche pour que les actions de sauvetage de Carl Lutz durant l'époque nazie ne sombrent pas dans l'oubli. Elle a touché notre lectorat.



Agnes Hirschi
Photo Danielle Liniger

Carl Lutz a sauvé 50 000 juifs hongrois

WOLF STAUB, AYSÉN, CHILI

Malheureusement, cet hommage plus que mérité survient beaucoup trop tard. Les individus comme Carl Lutz sont les vrais héros de l'histoire de notre pays. Et, comme l'indique votre article, il y en a eu d'autres à qui la Suisse n'a pas suffisamment rendu hommage après la guerre, bien au contraire. Un chapitre sombre de notre histoire.

KATHARINA HOTZ, WINTERTHOUR

Merci beaucoup pour cet article fourni. Depuis 2017, Carl Lutz possède également une plaque commémorative au mémorial de Riehen (canton de Bâle). Fondé sur une initiative privée, ce mémorial est un lieu riche en enseignement pour les jeunes, y compris les Suisses de l'étranger, qui peuvent ainsi découvrir l'histoire et la position de la Suisse au cours de la Seconde Guerre mondiale. revue.link/riehen

ARNO FUCHS, ISRAËL

Je me suis demandé longtemps pourquoi il a fallu un demi-siècle à la Suisse pour rendre justice à Carl Lutz et Paul Grüninger (1995), et pourquoi elle a eu «deux poids, deux mesures»: Carl Lutz n'a pas été puni, et Paul Grüninger a été privé de sa pension. Il a été volé. Mais il y a quelques jours, j'ai enfin compris: Carl Lutz n'a rien coûté à la Confédération, juste un peu de paperasse. Les juifs sauvés en Hongrie partaient en Palestine. Tandis que Paul Grüninger a causé des frais à la Confédération: «ses» réfugiés sont restés en

Suisse. Il fallait donc les aider et trouver de l'argent pour cela. C'est aussi simple que cela!

RALPH UNO, ARGENTINE

Existe-t-il une raison pour laquelle le gouvernement n'a pas apprécié le fait que Carl Lutz sauve tant de vies? Si c'est le cas, cette raison devrait être connue du public.

PETER OCHSNER, NAIROBI, KENYA

Oublié: voilà le mot qui manque dans cet article. Ce n'est pas de sa célébrité que Carl Lutz s'est soucieu peu avant sa mort: il voulait que les générations suivantes n'oublient pas les exactions des nationaux-socialistes. On ne doit pas laisser passer des commentaires comme «tout cela, c'est du passé» ou «il faut oublier et aller de l'avant».

La «Revue Suisse» en général

TONI CAVELTI, WEST VANCOUVER, CANADA

La «Revue Suisse» est un courrier que j'adore recevoir! Et le numéro de mars était doublement intéressant. D'une part, je connais la jolie Shepenaset, car j'ai passé mes jeunes années à Saint-Gall. Notre salle de classe était située à deux pas du sarcophage, et les visites de la bibliothèque de l'abbaye étaient des événements chaque année. Qui aurait cru, à l'époque, que cette dernière demeure pourrait un jour devenir un problème international! D'autre part, bien qu'ayant vécu à Saint-Gall, le romanche est toujours la langue que nous parlons en famille. Mais notre romanche est devenu une sorte de dialecte qui n'appartient qu'à nous, et j'ai aujourd'hui passablement de peine à lire et à comprendre le «vrai» romanche.

Dans notre édition en ligne – www.revue.ch –, vous pouvez à tout moment commenter les articles de la «Revue Suisse» et découvrir les derniers commentaires.

La «Revue Suisse» remercie ses lectrices et lecteurs

De nombreux lectrices et lecteurs de la Cinquième Suisse apprécient tout particulièrement la «Revue Suisse» sur papier car, en plus de la lire, ils aiment tenir entre leurs mains cet objet qui les relie à la Suisse de manière palpable. Ainsi, un grand nombre d'entre eux utilisent assidûment notre édition imprimée. Nous sommes très reconnaissants à celles et ceux qui soutiennent la version papier de la «Revue Suisse» par une contribution volontaire à l'abonnement: vos dons nous motivent beaucoup!

En même temps, les défis restent énormes: les coûts d'envoi très élevés et la forte hausse des prix de l'énergie et des matières premières, notamment en raison de la guerre en Ukraine, pèsent très lourd sur les finances de la «Revue». Fait aggravant: nous ne disposons pas de moyens supplémentaires, et notre magazine est en principe envoyé gratuitement aux Suissesses et Suisses de l'étranger.

Les cotisations d'abonnement de nos lectrices et lecteurs à titre volontaire constituent ainsi une contribution importante et très appréciée pour garantir la pérennité de notre imprimé. La rédaction tient aussi énormément à ce format papier, et nous espérons que l'exemplaire que vous avez feuilleté jusqu'ici vous le montre bien: nous pensons avoir une nouvelle fois composé un magazine informatif, agréable à lire et stimulant. La rédaction espère avoir les moyens de continuer à le faire, pour vous, à l'avenir.

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF

Voici comment joindre la «Revue Suisse»:

courriel revue@swisscommunity.org ;

téléphone +41 31 356 61 10

Les coordonnées bancaires pour le virement des cotisations d'abonnement à titre volontaire sont les suivantes (veuillez noter que les chèques ne peuvent pas être encaissés) :

IBAN: CH97 0079 0016 1294 4609 8

Banque: Banque cantonale bernoise ,

Bundesplatz 8, CH-3011 Berne

BIC/SWIFT: KBBECH22

Bénéficiaire:

BCBE Berne, compte n° 16.129.446.0.98

Organisation des Suisses de l'étranger

À l'attention de Monsieur A. Kiskery

Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne

Référence: Support Swiss Review

Paiements par PayPal : www.revue.link/support